http://snetap-fsu.fr/Le-CSE-se-prononce-contre-l.html

EPREUVE E5 ET E6 DU BAC PRO CGEA

Le CSE se prononce contre l'évolution de l'épreuve E5 du Bac Pro CGEA

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 2 février 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les projets de référentiel des Bac Pro CGEA et CGEVV étaient présentés pour avis au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE), le 26 janvier 2017. Les membres du CSE ont voté contre le projet du nouveau Bac Pro CGEA.

Les représentant-e-s de la FSU ont d'abord rappelé que malgré quelques avancées sur le fond et l'introduction de l'agro-écologie (mais limitant la réforme aux matières professionnelles), ce projet n'était pas acceptable car s'inscrivant dans la RVP et compte tenu de la modification de l'évaluation. Le Snetap-FSU avait, quant à lui voté, contre ces projets de référentiels, dans les instances de l'Enseignement agricole.

La FSU est intervenue, de façon plus particulière, sur la question de modifications des épreuves E5 et E6 dans le projet de Bac Pro "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole". Elle a notamment rappelé que la DGER a décidé de modifier la forme de ces épreuves, uniquement pour le CGEA, contre l'avis des représentants des personnels puisque lors du vote de ce point au CNEA les organisations syndicales majoritaires (public et privé) se sont prononcées contre ce projet.

Pour le Snetap-FSU, cette modification d'épreuve (passage d'un écrit de 2 heures à un oral de 20 minutes pour l'épreuve majeure de technique) réduit les exigences de l'évaluation et n'a pour seul objectif est d'augmenter "artificiellement" les résultats à cette épreuve au coefficient important et donc limiter les effets du Bac Pro 3 ans. Cet écrit est pourtant complémentaire des autres épreuves E6 (rapport de stage) et E7 (CCF techniques) permettant en effet une évaluation de toutes les capacités du référentiel du Bac Pro CGEA.

Au final, le CSE a émis un avis défavorable sur le projet de Bac Pro "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole" (CGEA) et un avis favorable sur le Bac "Conduite et Gestion de l'Entreprise Viti-Vinicole" (CGEVV), signe très clair du rejet du CSE sur le choix d'évolution des épreuves du Bac Pro CGEA, qui oblige la DGER et l'Inspection à revoir leur copie.

L'Intersyndicale Snetap-FSU, Fep-CFDT, FO-Enseignement agricole, CGT-Agri et SUD Rural Territoires, qui avait déjà interpellé la DGER, rencontrera le Directeur Général dès la semaine prochaine.

Paris, le 1 février 2017

Copyright © Snetap-FSU